

Bulletin d'information sur les pesticides

N°10 - Septembre à Novembre 2022

Actualités législatives et réglementaires



USA : Les colliers antiparasitaires Seresto bientôt interdits !

Les colliers anti-puces et anti-tiques Seresto ont fait l'objet de plus de <u>101 000</u> rapports d'incidents depuis leurs autorisations de mise sur le marché en 2012, soit près de <u>25 signalements</u> par jour depuis 10 ans.

En cause, la substance active tétrachlorvinphos (TCVP), un insecticide organophosphoré couramment présent dans les colliers, initialement développé comme agent neurotoxique pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ce produit expose, depuis de nombreuses années, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) dans une bataille judiciaire comprenant quatre <u>poursuites judiciaires distinctes</u>.

Alors que la Cour d'appel pour le 9e Circuit de San Francisco <u>demandait</u> en avril à l'EPA de revoir son évaluation des risques concernant TCVP, l'agence <u>a annoncé</u> elle-même le 6 octobre son intention d'interdire la vente de colliers pour animaux contenant la substance dommageable. Cette décision apparaît en réponse à la pétition administrative déposée par l'ONG Natural Resource Defense

Council (NRDC) demandant de mettre fin à l'utilisation du TCVP dans les produits ménagers pour animaux de compagnie.

Après pas moins de <u>2 698 décès d'animaux de compagnie</u> et 894 incidents impliquant des humains, l'interdiction, qui arrive certainement déjà trop tard, prendra plusieurs mois à être mise en place.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

Je donne à Justice Pesticides

Retour au site de Justice Pesticides